



**AMICALE DES RANDONNEURS
CYCLO-TOURISTES PICTO-CHARENTAIS
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020**

Samedi 17 octobre 2020 à Saint-Germain-de-Marencennes (17)

38 Artistes présents sur 57 adhérents, 19 absents dont 15 excusés, 15 pouvoirs, donc quorum de 29 atteint.

Avant l'ouverture de la séance, André C, responsable avec Marie-Claude de l'organisation du week-end, donne quelques informations et consignes sur le déroulement du séjour. La présence de la Covid 19 sur notre territoire les a obligés à prendre des mesures sanitaires concernant l'hébergement en chambres collectives (pas plus de deux personnes par chambre). Remerciements aux adhérents qui ont accepté de coucher dans leur fourgon ou camping-car. Vu les circonstances particulières de cette année 2020, nous avons demandé à tous les inscrits, camping-cars et fourgons compris, une participation financière de 16 €, modifiable en fonction du nombre de présents. Les chèques n'ont pas été encaissés avant l'AG.

Un débat a lieu sur deux points :

1- La nécessité d'envoyer un chèque à l'inscription : Pourquoi envoyer un chèque si c'est pour le modifier ensuite ? Jusqu'ici, l'envoi de ce dernier était considéré comme un engagement de la part de l'adhérent. Chèque ou pas chèque, il faut envisager que l'inscription vaut engagement, mais peut-être remise en question en cas de désistement de dernière minute pour un motif valable, imprévisible.

2- La gêne possible occasionnée aux Artistes qui sont en camping-car ou fourgon à financer au même titre que ceux qui sont en chambre, exceptionnellement. Pas de remarque particulière de la part de ces derniers.

Christian recalcule le montant réel de l'hébergement par personne ; Il est de 19,40 € au lieu de 16 €. Un vote s'effectue à main levée pour accepter ou non la modification :

oui : 30 contre : 0 abstention : 1, modification acceptée.

À l'avenir, il est décidé de ne pas joindre de chèque à l'inscription à l'AG, décision révisable si les adhérents ne jouent pas le jeu.

Patrice, président, déclare l'ouverture de l'AG à 14 h 30. Il remercie les membres présents qui sont venus malgré une actualité plus ou moins rassurante en raison de la Covid 19 nous obligeant à respecter des mesures sanitaires telle l'installation de cette salle où les participants doivent être espacés d'un mètre et non disposés en demi-cercle. Il n'y aura pas de buffet royal, ni de projection en soirée.

Patrice précise que les points débattus précédemment auraient pu l'être en AG.

A : Rapport moral par Patrice

Rappel des 4 points principaux :

1- retrait de Jean-Yves , président de 2005 à 2019 : Nous le remercions de tout le travail réalisé pour l'Amicale. Il a structuré cette dernière, a donné un esprit d'équipe et l'a fait vivre le mieux possible avec l'aide des membres de l'association.

2- retrait d'André : Présent depuis la création de l'Arc en 2000, il nous a donné l'image d'une personne toujours positive, remarquable par son tempérament apaisant, maîtrisant honorablement des situations quelquefois compliquées, toujours là pour trouver une solution. Il s'est beaucoup investi dans le problème des assurances en vu des rencontres cyclotouristes à organiser. Même s'il s'est retiré du comité directeur, nous savons que nous pouvons compter sur lui.

3- La Covid 19 : Depuis février, la présence du virus a entraîné des perturbations dans la vie quotidienne ainsi qu'au sein des associations occasionnant de nombreuses annulations de rencontres. Espérons que 2021 sera plus salubre.

4- Modification des statuts : si acceptation par les membres, une déclaration simple est à faire à la préfecture dans les 3 mois. Quelques points évoqués lors de la réunion du comité directeur suivant l'AG 2019 répondent à des besoins:

* Proposition 1 : avoir à la présidence deux ou trois co-présidents. En pratique, cela permettrait de mieux partager les compétences de chacun.

* Proposition 2 : précision à apporter par rapport à l'adhésion d'un nouveau membre, le passage de la période probatoire à membre actif.

Vote sur le rapport moral : 0 contre, 0 abstention, rapport accepté.

B : Rapport d'activités par Françoise et Christiane : sur 15 rencontres prévues, 7 ont été organisées par l'ARC et 1 par les Amis du Randonneur.

Vote sur rapport d'activités : 0 contre, 0 abstention, rapport accepté.

En remerciement du dévouement d' André et de Jean-Yves à l'Amicale, Patrice leur offre à chacun un livre écrit par Claude Guillemette membre des Amis du Randonneur, instituteur en retraite. Ce livre relate son expérience d'instituteur dans l'école de sa ville et ses sentiments sur l'éducation.

André se dit très heureux que l'esprit de l'Amicale soit toujours intact.

C : Rapport financier par Christian :

Patrice soulève le fait que le 30 septembre, fin des comptes, est peut-être une date trop tardive pour que tout soit fait à temps à la date de l' AG à la mi-octobre. À voir dans la modification des statuts.

L'Amicale se porte bien : 57 Arctistes en 2019-2020, 56 en 2018-2019.

Quelques remarques sur le tableau. Les chèques émis (hébergement pour AG), non encaissés, n'apparaissent pas dans le tableau pour cet exercice.

Théo, commissaire aux comptes, absent aujourd'hui, a envoyé son compte-rendu. Il confirme que les comptes collent au centime près et donne son quitus.

Vote sur le rapport financier : 0 contre, 0 abstention, rapport accepté.

D : Interventions « bilan et perspectives » de chaque responsable :

1- Rencontres :

- Journée de l'Amitié en janvier par Paul et Françoise P: La journée a été organisée par Françoise Périllaud en remplacement de Jean Érisset indisponible. Il rappelle que le pot de l'amitié est pris en charge par l' ARC. Revoir le cahier des charges concernant la possibilité de repas pour préciser le restaurant en cas de mauvais temps.
- Journée des Îles en mars par Sylvie et Yves : La rencontre n'a pas eu lieu. Voir dans le débat calendrier si cette journée des îles peut-être reportée, où et quand ?.
- W-E des Provinces en mai par Michel B. et Gégé : La rencontre n'a pas eu lieu.
- Semaine estivale en août par Michel R, responsable et organisateur : L'actualité a obligé les organisateurs à prendre des mesures sanitaires afin que tout se déroule sans ennui.
- W-E estival fin août par Jean-Yves et Michel S : Prévoir à l'avenir et le préciser dans le cahier des charges que la réunion du comité directeur se tiendra le vendredi ou le samedi soir après la randonnée. De ce fait, envisager un circuit plus court ce jour-là. Prévoir une équipe « grillades » : éviter de mettre des personnes qui risquent d'être présentes à la réunion du CD. Deux volontaires se manifestent de suite : Jean É et Christine D.

2- Bulletin de l'ARC par Luc : Rappel :

- Assurer la continuité du travail de notre ancien rédacteur Jean-Yves.
- Travailler avec une nouvelle équipe : Luc (rédacteur), Patrice, Paul, Michel R, André, Christiane, Jean-Yves, Marie-Claude C., Régis, Théo.
- Maîtriser un nouvel outil de mise en page.
- Sortir les bulletins 2 fois l'an en mai et novembre, exception cette année pour la sortie du premier en avril grâce au confinement.
- Avoir un peu plus de textes et de récits en dehors des rencontres pour étoffer notre bulletin.

Patrice évoque le problème de ceux qui ont des textes personnels à écrire mais qui ont une

certaine appréhension à les écrire ayant peur d'être jugés. Bien enlever ces propos de sa tête. « Prenez vite votre plume comme vous le sentez, nous en serons très heureux. »

Articles et photographies sont à envoyer directement à Luc.

3- Carnet des adhérents par Bruno :

- Sur le bulletin d'adhésion ou de réadhésion, être vigilant et très précis sur adresse, N° de téléphone, adresse courriel.

- Revoir pour 2022, sur le bulletin de réadhésion, la présentation afin que l'adhérent ne note que les modifications à apporter par rapport à l'année précédente afin de simplifier la relecture

- Ne pas imprimer la première version envoyée mais vérifier sérieusement le contenu vous concernant et lui signaler les erreurs éventuelles.

4- Calendrier rencontres par Paul : Vu les perturbations occasionnées par la Covid 19, il a fallu annuler ou reporter certaines rencontres. Certaines sont remises pour 2021, voir le calendrier.

5- Site de l'amicale par Patrice : l'équipe fonctionne bien.

Les articles et photos sont à envoyer à la boîte aux lettres tenue par Sylvie : sylvielandrevie@orange.fr ou au 11, rue du Dr Schweitzer, 79100, Thouars. Elle sollicite ensuite les rédacteurs du site (Luc, Michel, Paul, Patrice) pour la mise en ligne. Voir le détail en pièce jointe « Synoptique site 2020-2021 ».

Ne pas oublier d'envoyer un article de présentation et une à deux photos avant une rencontre.

Patrice est souvent en contact avec une plate-forme et ses passionnés qui essaient de résoudre les problèmes techniques éventuels que nous rencontrons.

Statistiques du site : 10 823 visites pour l'année, 28 par jour en moyenne avec un record de 189 connections en août avant notre semaine estivale. Les rencontres les plus visitées ont été le week-end estival de Civray (133) et celui du cyclo-camping à Surgères (106). Les rubriques les plus consultées ont été les rencontres de l'ARC et celles des Amis du Randonneur.

Nouveauté : « Noisette », rubrique recettes de cuisine, très visitée.

Nouvelle présentation du bulletin : Côté ludique, elle permet de faire défiler les pages avec un petit bruit de pages qui se tournent. On n'est pas limité en poids, la version est gratuite et suffisante pour nos besoins. Ceci résout notre problème de fichier lourd que nous ne pouvions plus mettre sur notre serveur.

6- Élections du 1/3 sortant du comité directeur: Chaque candidat se présente :

* Christian, adhérent depuis 2003, veut bien continuer à être trésorier, rôle qu'il occupe depuis quelques années avec Véronique.

* Luc, adhérent depuis 2010, est prêt à continuer la rédaction du bulletin, à s'impliquer dans l'animation du site, assurer une co-présidence si les nouveaux statuts sont acceptés par l'assemblée et assurer l'intronisation des nouveaux membres.

* Paul, membre depuis 2001, veut bien être à nouveau responsable du calendrier des rencontres.

* Annie, absente mais membre depuis 2017, propose son aide concernant les applications informatiques tels Openrunner et site.

Hervé collecte les bulletins de vote qui vont être dépouillés par Marie-Claude R. et Janine.

Après une pose d'un quart d'heure, Jacques Ch. nous lit un article paru dans le bulletin du CIB, une poésie très bien écrite de Paul Fabre, lié au virus Covid 19.

Résultats du vote : 53 votants. Paul : 52 voix, Luc : 51, Annie : 50, Christian : 40 Les 4 candidats sont élus.

Composition du Comité Directeur : 13 membres : Bassereau Michel, Baudin Christian, Charbonnier Annie, Coutant Véronique, Landrevie Patrice, Landrevie Sylvie, Martin Christiane, Martin Paul, Mounier Jean-Yves, Renou Françoise, Renou Michel, Rioland Luc, Roger Marie-Agnès.

La cotisation 2020-2021 est inchangée soit 17 € par couple, 12 € pour un individuel, gratuit pour les moins de 18 ans.

7- Calendrier des rencontres : Paul nous lit quelques remarques de la part de Frédéric et Béatrice absents.

1- Revoir le 1^{er} jour des rencontres vu qu'ils ne peuvent pas venir dès le vendredi et ce n'est pas agréable d'arriver au milieu d'une rencontre, et 2 - Est-il possible que les adhérents de l'ARC, ne proposent pas sur une date préalablement définie sur notre calendrier, une rencontre du Randonneur.

Réponse 1: Sur l'ensemble des rencontres, seules deux commencent le vendredi après-midi d'après les cahiers des charges (week-end des provinces et week-end estival). Libre à un organisateur de proposer un vendredi pour toutes autres randonnées s'il a des circuits adéquates. Vient qui peut et qui veut, mais pour rouler dès le samedi matin, beaucoup arrivent le vendredi soir, avantage certes des retraités.

Janine propose que le pot d'accueil officiel soit le samedi soir afin de regrouper tous les présents ce jour-là. En tenir compte à l'avenir.

Réponse 2 : Nous pouvons concevoir une certaine maladresse de l'Ami Régis qui a mis sa rencontre en même temps que celle de Fouras. Mais cela dans une année fortement marquée par la Covid, absence cruelle de rencontres en début d'année, report d'une rencontre de mai à septembre, les Cotentines, et ajout d'un week-end normand en parallèle pour justifier des déplacements longs, comme nous l'avons déjà fait à l'ARC. Cela n'a pas perturbé la bonne tenue ni la participation du week-end à Fouras.

Manifestations ARC et Amis du Randonneur en 2020-2021			
Manifestations	Date : 2021	Lieux	Responsables
Journée de l'Amitié marche	31/01/21	À Villebois-Lavalette (Charente)	Marie-Agnès Roger
Journée des Îles	27 et 28 mars	Île de Ré et continent (Charente-Maritime)	Claudie et Yves Français
Reconnaissance des circuits du Randonneur	15 au 18 avril	Lathus (Vienne)	Jean Érisset
Randonnée « Désirée »	9 mai	La Tremblade (Charente-Maritime)	Jean-Yves Mounier
Rencontre nationale du Randonneur	13 au 16 mai	Saint-Romans (Isère)	Pierre Chatel
Week-end des Provinces	21 au 24 mai	Mehun-sur-Yèvre (Cher)	Gérard Gomy
Randonnée autour de Gençay	4 au 6 juin	Saint-Segondin (Vienne)	Marie-France Broquereau Michel Bassereau
Promenade en Marais Poitevin	11 au 13 juin	Le Mazeau (Vendée)	Janine et Pierre Galais
Week-end cyclo-camping	18 au 20 juin	Regroupement à Courçon d'Aunis (Chte-Mme)	Christian Baudin
Rencontre régionale du Randonneur	24 au 29 Juin	Arc-en-Barrois (Haute-Marne)	Marie-Noëlle et Gérard Perron
Semaine estivale	14 au 20 août	Trévoux (Ain)	Margot et Jean-Yves Mounier
Week-end estival	27 au 29 août	Camping du Lambon (Deux-Sèvres)	Véronique Coutand et Christian Baudin
Balade dans le bassin d'Arcachon	18 au 20 septembre	"La Hume" Gujan-Mestras (Gironde)	Annie et Michel Charbonnier
Assemblée générale *	9-10 octobre	Sansais-La Garette (Deux-Sèvres)	Françoise et Michel Renou

G- Questions diverses : Aucune remarque particulière.

La séance est levée à 17 h. Nous passons maintenant à l'Assemblée générale extraordinaire.

Assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2020

La séance est ouverte à 18h. L'objectif principal porte sur la modification de certains articles des statuts. Chaque membre a un document sur lequel est mis face à face les statuts actuels et les propositions.

1- Il serait peut-être préférable d'avoir une **présidence partagée** afin de répartir les responsabilités entre plusieurs, soit entre deux ou trois co-présidents. Cela demande un travail d'équipe, chose qui se pratiquait déjà mais maintenant d'une façon plus officielle. En pratique, si l'un part ou démissionne, il sera sans doute plus facile de le remplacer, la tâche paraissant moins lourde que lorsqu'elle repose sur une seule personne. Dans le cas d'une présidence partagée, la responsabilité repose sur les co-présidents.

Voir modifications des articles 8,11,13, portant sur la présidence partagée et 14, 18 sur le fonctionnement du comité directeur (fréquence des réunions, date AG) dans pièce jointe « modifications statuts ».

2- Précisions à apporter par rapport à l'admission des nouveaux membres (conditions d'adhésion, parrainage, année probatoire, droit de vote, intronisation, démission.....) : voir articles 5, 6 dans pièce jointe « modifications statuts ».

Suite aux propositions évoquées ci-dessus, quelques précisions sont apportées aux demandeurs.

3- Éclaircissement de l'article « réunions du comité directeur et modification de la date de fin d'exercice comptable, mise au 30 septembre au lieu du 30 août.

Un vote est procédé sur tous ces articles après une relecture et un argumentaire sur chaque article : 53 votants.

Articles 5 et 6 liés à l'admission des nouveaux adhérents : oui : 50, non : 2, abstention : 1.

Articles 8-11 et 13 liés à la co-présidence : oui : 48, non : 0, abstentions : 5

Articles 14 et 18 liés à la fréquence des réunions, à la date de l'arrêté comptable, et date AG : oui : 50, non : 0, abstentions : 3

Modifications des statuts acceptées.

Après la réunion du comité directeur, nous nous retrouvons vers 19 h à la cérémonie d'intronisation de 4 Artistes (Françoise et Bruno Denis, Christine et Raymond Duranceau) suivie de l'apéritif offert par Marie-Rose et Lionel S. Chacun a pris son repas dans la salle à manger du centre d'hébergement en respectant les distanciations et les règles sanitaires.

Le 3 /11/ 2020, la secrétaire Françoise

La présidence collégiale : Patrice, Luc, Marie-Agnès

Réunion du comité directeur le samedi 17 octobre 2020 à St-Germain-de-Marencennes (17)

Suite à l'AG et AG extraordinaire du 17 octobre 2020, le CD compose le bureau :

- co-présidents : Marie-Agnès Roger, Patrice Landrevie, Luc Rioland,
- secrétaire : Françoise Renou
- secrétaire adjointe : Christiane Martin
- trésorier : Christian Baudin
- trésorière adjointe : Véronique Coutand

Quelques remarques concernant le bulletin :

- Christiane demande à recevoir en premier les textes pour la correction.
- Michel B. propose d'effectuer le tirage du bulletin pour Jacques Ch et de lui envoyer.

N'ayant pas d'autre sujet à aborder, la séance est levée.

Le 3 /11/ 2020, la secrétaire Françoise